



PRÉFET DES YVELINES

Préfecture

Direction de la réglementation et des élections

Arrêté n° 78-2020-06-12 012  
portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2016-08-0028 du 31 août 2016 modifié  
relatif aux bureaux de vote de la commune de Triel-sur-Seine

Le Préfet des Yvelines  
Officier de la Légion d'Honneur

Vu le code électoral et notamment son article R 40 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-08-0028 du 31 août 2016 modifié relatif aux bureaux de vote de la commune de Triel-sur-Seine ;

Vu la demande formulée le 8 juin 2020 par le maire de Triel-sur-Seine portant sur le transfert provisoire des bureaux de vote n° 3, 5 et 9 de la commune dans le cadre du second tour des élections municipales du 28 juin 2020, en raison de la situation d'épidémie de coronavirus et de l'inadéquation des bureaux de vote ;

**Considérant** l'inadaptation manifeste du lieu de vote habituel au regard des mesures sanitaires à mettre en œuvre ;

**Considérant** l'absence de modification de périmètre des bureaux de vote de la commune ;

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture des Yvelines,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les bureaux de vote n° 3, 5 et 9 de la commune de Triel-sur-Seine sont transférés provisoirement dans le cadre du second tour des élections municipales du 28 juin 2020 à l'adresse suivante :

Bureau de vote n° 3	Club House de l'espace Gaston de Chirac	L'Hautil , rue de la Chapelle
Bureau de vote n° 5	Complexe sportif Maurice Solleret	61, rue de Chanteloup
Bureau de vote n° 9	Complexe sportif Maurice Solleret	61, rue de Chanteloup

**Article 2** : Le secrétaire général de la préfecture des Yvelines, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye et le maire de Triel-sur-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans la commune.

Versailles, le 12 JUIN 2020

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire général

Vincent ROBERTI

Adresse postale: 1 rue Jean Houdon – 78.010 Versailles cedex

Adresse du public: 1, avenue de l'Europe – Versailles

Tél: 01.39.49.78.00

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture d'accueil du public sur le site: [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)